



Le dimanche vingt huitième jour de
fevrier 1700 Jacques goujon fils de
philippe et de Catherine de la Noë son
epouse de l'ete paroisse a été baptisé par
nous gabriel Cellot ptre curé de la dite
paroisse le parrain Jacques Launay fils Jacques
la Maraine Catherine goujon le parrain
a signé en la Maraine Marqué après
avoir déclaré ne savoir signer.

Jacques Launay ^{marqué de la d^e}
+
Maraine

Cellot

Le mardi 24^g bre 1744 apres La publication
des banns du futur mariage entre Jean motteux
fils de gilles et le matie Duroy ses pere et mere
veuf le matie bagard de la paroisse de bons moulinz
du Diocese de Sees d'une part et anne Desain
fille de feu pierre et le matie de laul et
veuve de jacques gongcon ses pere et mere
de la paroisse de stevroult le mon fort d'autre
part faite en presce de la messe paroissiale
tant en cette eglise de mon fort que celle de
bons moulinz le 10^r et 11^e du courant sans
qu'il se soit trouve aucun empachement
ou opposi tion ainsi qu'il ma paru par les
certificat de Mr. roudes curé de bons moulinz

